



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## Note aux médias

### Analyses de parenté des loups tirés dans le Jura vaudois

Les résultats des analyses de parenté concernant les deux individus prélevés en mars de cette année dans le cadre de la régulation de la meute du Marchairuz sont désormais connus. Il apparaît que le loup tiré le 28 mars (M236) était un jeune âge de 7 à 11 mois dont les parents sont le couple reproducteur de la meute du Marchairuz (F19 et M95). Le loup tiré le 18 mars (M233) est pour sa part un mâle de moins de trois ans issu de parents non identifiés, et qui n'est lié à aucune meute connue en Suisse.

L'Etat de Vaud souligne que les deux tirs ont respecté les conditions fixées par la Confédération : ils ont été effectués dans le périmètre autorisé, correspondant au territoire de la meute, dans un pâturage, en contexte social et en ciblant l'individu le plus petit. Il est à noter que ces opérations complexes ont été conduites sur la base d'observations visuelles, de nuit, sur des individus qui se déplacent.

Afin de documenter au mieux l'évolution de la population de loups sur le territoire cantonal, l'Etat de Vaud entend renforcer ses efforts de suivi de l'espèce sur le terrain en collaboration étroite avec les cantons voisins, la Confédération et les autorités françaises. Ce monitoring permettra notamment d'estimer le nombre d'individus qui composent une meute et de disposer de la meilleure représentation du territoire de cette dernière ainsi que de son comportement.

Lausanne, le 19 août 2022

**Renseignements complémentaires:** DJES, Denis Rychner, conseiller en communication, Direction générale de l'environnement, 021 316 43 45.

La page [www.vd.ch/grands-carnivores](http://www.vd.ch/grands-carnivores) fournit par ailleurs des informations complémentaires sur la thématique du loup sur le territoire cantonal.